INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution ou annotation

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUST-DE-BRETENIÈRES, MONTMAGNY

Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue le 01 septembre 2020, à la salle du conseil située au sous-sol du 205, rue principale, à l'heure habituelle des séances du Conseil.

Les Conseillers Max Laurent Vidal, Raynald Forgues, Yan Bolduc, Jessie Gonthier-Lajoie, Lise Robert et Benoit Vachon sont présents sous la présidence du Maire, Monsieur Donald Gilbert.

Josée Poulin, Directrice générale et Secrétaire-trésorière et Roger Fortin, Officier municipal sont présents tout le long de la rencontre.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux gens présents et procède à la lecture de l'ordre du jour.

162-2020 IL EST PROPOSÉ PAR: Max Laurent Vidal
APPUYÉ PAR : Lise Robert et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. On convient de laisser ouvert le point Varia.

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL

163-2020 CONSIDÉRANT QUE copie du procès-verbal de l'assemblée régulière, tenue le 03 août 2020, a été remise à chacun des membres du Conseil avant la tenue de la présente session;
IL EST PROPOSÉ PAR : Jessie Gonthier-Lajoie
APPUYÉ PAR : Yan Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers qu'il soit adopté tel que rédigé.

AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS VERBAUX – MARQUAGE DE RUE

Une demande de proposition a été envoyée à Signalisation Girard et Dura-Lignes. Signalisation Girard a fait mention que les travaux devront être faits avant le 15 septembre afin que le marquage soit résistant. Pour cette raison ils ne sont pas en mesures de répondre à notre demande vu qu'il ne reste pas suffisamment de temps pour la planification de nos travaux. Dura-Lignes propose d'effectuer ces travaux aux coûts de 557$/kilomètre. Les conseillers décident de reportés les travaux à l'an prochain afin de prévoir les sommes au prochain budget pour l'année 2021.

CORRESPONDANCE

La Société de l'assurance automobile du Québec nous informe que la vérification mécanique d'un véhicule incendie devra être effectuée. Une copie de la lettre sera remise au Directeur incendie.

La demande d'aide financière au Fond Agri Esprit afin de réaliser la phase 2 des jeux d'eau n'a pas été acceptée.

Les élus ont pu prendre connaissance d'un commentaire d'une dame à propos des comportements inadéquats de certaines personnes à l'aire de détente de la Rivière Daaquam. On mentionne que la Sûreté du Québec a été avisé suite à la réception de ce courriel.

Il est temps de commander le Plani-Conseil 2021. Aucun élu ne semble y avoir de l'intérêt.

164-2020 ATTENDU QUE le confinement à la maison et le temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde, rappellent plus que jamais d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis;
ATTENDU QUE 65 ménages de la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières ont des besoins de logements adéquats et abordables;
ATTENDU QUE ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements;

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution ou annotation

ATTENDU QUE la relance de l'économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires;
ATTENDU QUE les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes;
ATTENDU QUE chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitation communautaire génère 2,30$ en activité économique dans le secteur de la construction;
ATTENDU QU'il est nécessaire de loger convenablement les Québécoises et les Québécois;
IL EST PROPOSÉ PAR : Benoit Vachon
APPUYÉ PAR : Max Laurent Vidal et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique;
ÉGALEMENT RÉSOLU de transmettre une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Mme Andrée Laforest, ainsi qu'au président du Conseil du trésor, M. Christian Dubé, et au ministre des Finances, M. Éric Girard.

Une contribuable remercie la Municipalité pour la réalisation des travaux du traitement de surface dans le rang St-Isidore.

ACCEPTATION DES COMPTES

165-2020

IL EST PROPOSÉ PAR : Benoit Vachon
APPUYÉ PAR : Jessie Gonthier-Lajoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la liste des comptes à payer de septembre 2020 dont les membres du Conseil confirment avoir pris connaissance;
Les membres du Conseil confirment ÉGALEMENT avoir reçu et pris connaissance de la liste de la rémunération mensuelle versée aux employés et élus municipaux, avant la tenue de la présente assemblée régulière.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Josée Poulin, Directrice générale et Secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés ci-haut.

Josée Poulin, Dir. générale et Sec.-trésorière

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE

166-2020

CONSIDÉRANT QU'en août 2020, la brigade incendie a effectué deux (2) sorties d'urgence, soit le 11 et 14 août pour une sortie qui se s'est avérée de fausse alarme, et une sortie pour un incendie dans une usine;
CONSIDÉRANT QUE ce rapport mensuel ne fait pas mention d'heures de pratique étant donné de la pandémie;
IL EST PROPOSÉ PAR : Raynald Forgues
APPUYÉ PAR : Benoit Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les pompiers qui se sont rendus sur les lieux de ces appels d'urgence, soient rémunérés pour ces sorties.

167-2020

CONSIDÉRANT QUE le portatif utilisé par le directeur incendie est défectueux;
CONSIDÉRANT QUE le portatif prend de l'âge et plusieurs appels d'urgence n'ont pu être transmis au directeur incendie;
CONSIDÉRANT QUE Orizon Mobile estime l'achat d'un portatif neuf avec micro, chargeur, antenne et batterie au coût de 1020,58$ plus taxes;
IL EST PROPOSÉ PAR : Lise Robert
APPUYÉ PAR : Yan Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'achat d'un nouveau portatif soit effectué au coût de 1020,58$ plus taxes.

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution ou annotation

RAPPORT DE L'OFFICIER MUNICIPAL ET DE SON ADJOINT

Une copie du rapport mensuel de l'Officier municipal et de son adjoint a été remise à chacun des membres du Conseil. Rien de spécial à mentionner.

RAPPORT DE L'OFFICIER MUNICIPAL ET DE SON ADJOINT – FORMATION SUR LA RÈGLEMENTATION EN GESTION DE L'EAU POTABLE

168-2020

CONSIDÉRANT QU'une formation sera offerte en octobre prochain aux opérateurs en eau potable;
CONSIDÉRANT QUE le sujet de cette formation aura comme sujet la règlementation en gestion de l'eau potable;
CONSIDÉRANT QUE Monsieur Éric Pineault, officier adjoint démontre de l'intérêt à suivre cette formation;
CONSIDÉRANT QUE cette formation est au coût de 199,95$ et se fera en ligne ;
IL EST PROPOSÉ PAR : Max Laurent Vidal
APPUYÉ PAR : Jessie Gonthier-Lajoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières autorise Monsieur Éric Pineault à participer à cette formation et que les frais d'inscription de 199,95$, soient à la charge de la Municipalité. Monsieur Pineault pourra s'installer dans le bureau pour participer à cette formation.

RAPPORT DES CONSEILLERS EN CHARGE DE DIFFÉRENTS DOSSIERS

Monsieur Raynald Forgues précise que des travaux ont été effectués dans les sentiers par la Parc Régional des Appalaches.

Madame Lise Robert informe les élus qu'elle a eu une rencontre avec Monsieur Daniel Samson et le comité MADA. Toutes les actions ont été réalisées. Il ne reste que la rampe d'handicapé à installer à la Salle l'Amicale, celle-ci sera galvanisé en septembre et pourra être installé.

169-2020

CONSIDÉRANT QU'on constate qu'il y a présence de beaucoup de nid de poules dans le rang St-Marie et la route des Moulins;
CONSIDÉRANT QU'il y avait été prévu au budget une somme de 6000$ pour effectuer ces travaux;
CONSIDÉRANT QUE l'officier municipal a approché plusieurs entrepreneur pour effectuer du rapiéçage et aucun n'est disponible;
CONSIDÉRANT QU'il propose d'acheter un voyage de goudron et de l'étendre aux endroits où on retrouve des nids de poules et de compacter avec des rouleaux compacteurs;
IL EST PROPOSÉ PAR : Benoit Vachon
APPUYÉ PAR : Raynald Forgues et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser ces travaux afin d'améliorer la chaussée dans le rang Ste-Marie et la route des Moulins.

On mentionne qu'un chien dans la rue des Moulins n'est pas attaché et à plusieurs reprises celui-ci ne reste pas sur son terrain. Plusieurs avertissements ont été émis. L'officier municipal a fait part de cette problématique à la Sureté du Québec.

OPÉRATEUR DÉNEIGEMENT DES ROUTES MUNICIPALES – OFFRE DE SERVICE C.A.R.E

170-2020

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé aux démarches visant à combler le poste d'opérateur de déneigements des routes municipales;
CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu quelques curriculum vitae;
CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a fait appel aux services du Centre d'aide et de recherche d'emploi Montmagny-L'Islet (CARE), qu'une offre de services nous a été transmise pour l'aide au niveau des

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution ou annotation

entrevues et de la sélection et que tous les membres du Conseil en ont pris connaissance;
CONSIDÉRANT QUE les coûts de base reliés au mandat sont estimés à 260$ pour un travail de 4 heures, soit 65,00$ de l'heure et 75$/heure pour chacune des heures supplémentaires;
CONSIDÉRANT QU'il est estimé un 6 heures de travail;
IL EST PROPOSÉ PAR : Jessie Gonthier-Lajoie
APPUYÉ PAR : Max Laurent Vidal et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que :
- La Municipalité autorise un budget de 6 heures au besoin pour s'adjoigne les services du Centre d'aide et de recherche d'emploi (CARE) de Montmagny-L'Islet afin de recruter un candidat habilité à assurer les fonctions de l'Opérateur de déneigements des routes municipales.

OPÉRATEUR DÉNEIGEMENT DES ROUTES MUNICIPALES – COMITÉ DE SÉLECTION

Il a été convenu que le comité de sélection sera formé de messieurs Donald Gilbert, Benoit Vachon, Raynald Forgues. La directrice générale et l'officier municipal seront également présents aux entrevues. Messieurs Yan Bolduc et Max Laurent Vidal sont disponibles également comme suppléant.

BILAN DES TRAVAUX DU TRAITEMENT DE SURFACE

Les élus ont pu prendre connaissance des coûts pour les travaux du traitement de surface qui ont été effectués dans le rang St-Isidore. Le coût total s'élève à 228 706,60$ comparativement au montant prévu de 234 000 $. Une partie de ces travaux sont admissibles au Programme d'aide à la voirie locale et à la TECQ. La différence de 61 700$ sera prise à même le surplus de la Municipalité.

RAPPORT DE LA STRATÉGIE D'EAU POTABLE

171-2020

CONSIDÉRANT QUE conformément à la *Stratégie québécoise d'économie d'eau potable*, les municipalités dotées d'un système de distribution d'eau potable, doivent faire rapport annuellement de la gestion de l'eau potable au MAMOT;
CONSIDÉRANT QU'à ce titre, le rapport de l'année 2019 de la gestion de l'eau potable a été acheminé au MAMOT le 18 août 2020 et doit être présenté également à une séance du Conseil;
CONSIDÉRANT QUE ledit rapport contient notamment le bilan de l'usage de l'eau ainsi que l'état de la situation et un plan d'action;
CONSIDÉRANT QUE si la Municipalité dépasse un des objectifs au bilan 2021, l'installation de compteurs d'eau dans tous les immeubles non résidentiels et un échantillon de 20 immeubles résidentiels sera requise progressivement d'ici le 1er septembre 2025;
IL EST PROPOSÉ PAR : Lise Robert
APPUYÉ PAR : Benoit Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le rapport de l'année 2019 soit adopté, tel que présenté par la Directrice générale de la Municipalité;
ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Municipalité prévoit l'achat de deux compteurs d'eau estimés à 100$ chacun afin de les installer à titre informatif dans deux immeubles non résidentiels où il y a plus de consommation d'eau.

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE

172-2020

ATTENDU QUE la Muncipalité de Saint-Just-de-Bretenières a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du programme d'aide à la voirie locale (PAV);
ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;
ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution ou annotation

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;
POUR CES MOTIFS,
IL EST PROPOSÉ PAR : Max Laurent Vidal
APPUYÉ PAR : Raynald Forgues ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières approuve les dépenses d'un montant de 28 959$ pour les travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

REFINANCEMENT DU PRÊT #8 – TRAVAUX RECHERCHE EN EAU

173-2020

IL EST PROPOSÉ PAR: Max Laurent Vidal
APPUYÉ PAR: Raynald Forgues et RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières procède au refinancement d'un montant de 29 000$ par billets en vertu du règlement numéro 76-2004, au prix de 100%, échéant en série de cinq (5) ans comme suit :

5 200,00	3,4%	2021
5 500,00	3,4%	2022
5 800,00	3,4%	2023
6 100,00	3,4%	2024
6 400,00	3,4%	2025

ÉGALEMENT RÉSOLU QUE

- les billets, capital et intérêts, seront pris directement à même le compte chèque de la Municipalité # 37014;
- Madame Josée Poulin, Directrice générale et Monsieur Donald Gilbert, Maire de la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières soient autorisés à signer tous documents pour le financement.

BILAN DES ACTIVITÉS ESTIVALES DU TERRAIN DE JEUX

Les élus ont pu prendre connaissance du bilan du terrain de jeux pour l'été 2020 de Madame France Lévesque, Agente de développement en loisir et culture MRC de Montmagny. Même si les animatrices ont semblés moins appréciées au début la mise en place d'un service de coordonnatrice, celle-ci a été d'une grande aide. Madame Lévesque fait des recommandations pour l'an prochain. On a pu prendre également connaissance d'un bilan des animatrices. Le Covid-19 a apporté plusieurs obstacles aux animatrices car il y avait plusieurs règles sanitaires à respecter, tel que la distanciation, aucune sortie permise etc…

Vu qu'il y a des heures qui n'ont pas été faits dans le Programme Emploi d'été Canada en lien avec le terrain de jeux, nous pouvons créer un nouveau poste. Donc, il est convenu de faire faire des travaux de peinture, prévoir de la surveillance au local Fab Lab et autres petits travaux par un étudiant.

COMMUNIQUÉ DANS LES JOURNAUX – UN BON COUP

On demande de vérifier si le communiqué a été envoyé dans les hebdos régionaux relativement aux travaux effectués dans le rang St-Isidore.

VARIA – GARAGE MUNICIPAL

On fait mention que le ménage devra être fait dans le but de pouvoir y entrer le tracteur. Plusieurs choses y sont remisés dont la Municipalité ne se sert plus.

VARIA – SCIERIE ARBOTEK

Monsieur le Maire nous informe de la situation de la Scierie Arbotek. La fermeture a été causée dû à un manque d'approvisionnement suite à la pandémie. La réouverture de l'usine serait prévue vers le 19 octobre.

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution ou annotation

VARIA – AFFICHEUR DE VITESSE

On discute de l'emplacement de l'afficheur de vitesse dans le secteur Daaquam. On convient de le rester au même endroit où il est présentement installé.

On remarque que la signalisation de la traverse des motoneiges près de la caserne incendie devrait être déplacée. Le ministère a déjà été avisé à ce sujet.

VARIA – CHIENS AGRESSIFS

Monsieur Yan Bolduc nous informe qu'un citoyen lui a fait part de la problématique d'un chien dans le rang St-Isidore. L'officier municipal précise qu'il a été quelques fois pour l'avertir, mais n'a jamais constaté que le chien était en liberté. Vu qu'il y a quelques témoins, l'officier en avisera la Sûreté du Québec.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen demande le délai pour la sélection du candidat pour combler le poste d'opérateur de déneigement. Les procédures se feront dans le mois de septembre.

Un contribuable demande s'il sera possible de déneiger les coins de rues avec le tracteur de déneigement sans trop déposé la neige dans la cour. Car il était plutôt difficile de le faire avec une charrue. On évaluera la situation à ce moment.

On s'informe sur l'installation d'une caméra à Santé Forme. On précise que c'était une exigence de la Commission scolaire afin que l'on puisse garder l'accès au local.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

174-2020

IL EST PROPOSÉ PAR : Lise Robert
APPUYÉ PAR : Raynald Forgues et résolu unanimement que l'assemblée soit levée à 20 :15 heures.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ, CE 12ième JOUR D'OCTOBRE 2020.

Donald Gilbert, Maire

Josée Poulin, Dir. générale & Sec.-trésorière

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103